

# Le petit écho

## de PIERRERUE

*Didier Derupty, nouveau maire  
de Pierrerie et ses adjoints*

**Bulletin municipal**  
septembre à décembre 2012



De droite à gauche, Didier Derupty, maire, Sylviane Cianchetti, première adjointe, Chantal Jeannin, deuxième adjointe et Yves Morand, troisième adjoint.

Les 2 et 9 décembre dernier, la population de Pierrerie a été appelée à élire trois nouveaux conseillers municipaux suite aux démissions d'Eric Guillot, Marie Charvin et Eric Jean.

En cas de cessation des fonctions du maire, des élections doivent avoir lieu dans la quinzaine de la vacance si le conseil est complet. Si le conseil municipal est incomplet avant l'élection du maire et des adjoints (ce qui était le cas de Pierrerie), il faut procéder aux élections qui sont nécessaires pour rendre le conseil complet.

Au premier tour, Yves Morand a été élu avec 113 voix, au deuxième tour, Chantal Jeannin avec 114 voix et Christine Annequin avec 113 voix.

À l'issue de ce renouvellement partiel des conseillers municipaux, l'élection du maire et des adjoints a eu lieu lors de la première réunion du conseil municipal le 14 décembre dernier. Didier Derupty a obtenu la majorité absolue (7 sur 11), il est donc le nouveau maire de Pierrerie jusqu'aux prochaines élections municipales au niveau national.

Il en va de même pour le mandat des nouveaux conseillers municipaux qui a commencé dès la proclamation de leur élection par le président du bureau de vote.

Pour Didier Derupty, ancien premier adjoint d'Eric Jean depuis 2008 : «*Pour 2013, mes grandes orientations pour lesquelles nous sommes déjà au travail sont les suivantes :*

- . Rigueur budgétaire dans les choix des travaux à engager
- . Remise en état des bâtiments communaux (toitures et isolation de la mairie et de l'école, toiture de la Chapelle, réalisation d'une salle de bain dans le garage des employés communaux)
- . Gestion du départ de la déchetterie et aménagement de la zone laissée libre
- . Etudes pour les aménagements des zones à urbaniser suite à la mise en place du PLU
- . Enfouissement des réseaux EDF et France Télécom à St Pierre
- . Défense et soutien des activités de l'école
- . Amélioration des structures du jardin public
- . Communication avec les administrés (mailing des infos, site internet...)

## L'Édito du maire



L'entrée dans une nouvelle année est un moment particulier où se dessinent et s'expriment des projets et des vœux...

C'est aussi, pour l'équipe municipale, le moment de faire le bilan des actions de l'année écoulée.

Cette année 2012, déjà proche de la fin de notre mandat actuel a été un peu particulière, car nous avons dû compléter les vacances

des conseillers municipaux pour élire le Maire et les adjoints. Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée. Je m'efforcerai par mon travail et celui de l'équipe municipale d'en être digne.

Il faut remercier les élus, qui ont assumé des responsabilités tout au long de l'année écoulée, pour le bon fonctionnement quotidien de notre commune et pour permettre la réalisation de projets importants.

De même, je tiens au nom du conseil municipal à remercier les agents des services communaux, qui par leur travail, permettent à notre commune de fonctionner et de vous offrir des services de qualité.

J'associerai à mes remerciements, les présidents et les membres des associations qui assurent un service qui pourrait être qualifié de public. Leur bénévolat témoigne de leur volonté d'être acteurs de la vie de notre village et de participer à son développement. Je vous incite à redynamiser les associations qui sommeillent, je serai à vos côtés pour vous y aider.

Merci aux habitants, qui par leurs actions personnelles animent le village : concert, théâtre, animations, réalisation de la crèche, plantation de fleurs...

Chaque année, il faut conduire des réflexions et des études pour prévoir les travaux des années suivantes. Les membres du conseil municipal ont constaté à quel point il faut parfois du temps pour faire aboutir un projet. Néanmoins, nos orientations sont claires et nous faisons notre maximum pour faire avancer chaque dossier.

Je reprendrai pour terminer quelques lignes d'un conférencier lors du congrès des Maires : «*Le bonheur d'être maire n'est pas celui d'un statut social mais le bonheur d'agir. Ce que font les maires et leurs équipes municipales s'inscrit dans l'espace, c'est sinon le bonheur du moins une satisfaction. Les élus municipaux et les maires contribuent aux conditions matérielles du bien-être de leurs concitoyens. Ce n'est peut-être pas le bonheur, mais c'est le sentiment d'un accomplissement personnel* ».

«*Etre heureux, c'est faire ce que l'on aime, et non avoir ce que l'on désire et être maire c'est être juste et cohérent et non faire plaisir...*»

Bonne année à tous.

Didier DERUPTY, maire

## Quoi de neuf ?



### UN PRIX POUR PIERRERUE



C'est en présence du Préfet et du Président Départemental de l'Association des Maires de France (AMF) que Messieurs Derupty et Zanon se sont vu remettre au

nom de la commune, le second prix de la «Marianne du civisme». Ce prix récompense la commune pour son taux de participation aux deux dernières élections nationales.

### LA CRÈCHE SUCRE D'ORGE

L'accueil des moins de 3 ans de Pierrerue est possible grâce à la crèche de la Brillanne. Une structure associative et parentale qui accueille 5 à 7 de nos enfants.

Un contrat petite enfance lie notre commune à la crèche par l'intermédiaire de la commune de La Brillanne.

La participation financière de Pierrerue est de 3300 € par an. Cette subvention correspond à deux places, avec une tolérance plus importante de La Brillanne dans la limite des places disponibles.

Renseignements en mairie : 04.92.75.16.61

### LE TÉLÉTHON

Cette année encore, les habitants de la commune se sont mobilisés en faveur du Téléthon. Avec beaucoup de bonne volonté, les associations «Autour du four» (vente de pizzas), «Engrenages» (promenades en voitures de collection) ainsi que notre kinésithérapeute Marie Edith Derupty (massages) ont récolté la coquette somme de 802 euros.

Nous remercions et félicitons toutes les personnes impliquées pour ce beau geste de solidarité.

### L'ASSOCIATION «AUTOUR DU VILLAGE»

Cette association propose différents types d'activité :

1. **Sortie VTT** le dimanche matin (rendez-vous devant la mairie à 9h00)

Activité réservée aux adultes, casque obligatoire et sortie d'essai prévue.

2. **Randonnée pédestre** en semaine à partir du printemps (un programme sera établi et affiché à la mairie au début du mois de mars).

Possibilité d'avoir des randonnées le week-end si il y a des demandes.

3. **Activités découvertes**

Initiation à la retouche photo sur ordinateur

Initiation et découverte de la reliure du livre

Une fois par trimestre échange autour d'un livre

(lecture et commentaires)

Renseignements au départ des sorties de vélo et contact en mairie pour les autres activités.

### LES TRAVAUX DE LA RUE GRANDE



Les travaux techniques de la Rue Grande sont en phase d'achèvement. Quelques détails restent à réaliser. Ce chantier a été important pour la commune, tant par ses délais de réalisation, que par son coût. La municipalité remercie particulièrement Monsieur Albert Zanon, conseiller municipal et Monsieur Francis Fusco, retraité des travaux publics. Ils ont par leur suivi constant du chantier, grâce à leurs connaissances techniques, permis d'obtenir un résultat de qualité.

### LE REPAS DES ANCIENS

Dimanche 15 décembre s'est déroulé le traditionnel repas des anciens dans la salle polyvalente du village.

Mark et Maryvonne du Bistrot de Pierrerue ont régaler tous les convives avec un menu simple et raffiné qui conforte leur excellente réputation. La fête s'est poursuivie jusqu'en fin d'après-midi grâce à Maryline Fassino et à ses élèves accordéonistes qui ont fait chanter et danser un bon nombre d'invités.

### DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

La commune de Pierrerue a, par délibération du 17 octobre 2012, délégué par affermage la gestion de ses services publics d'eau potable et d'assainissement à la Société des Eaux de Marseille, à compter du 5 novembre 2012.

Cette société a été retenue en raison de sa capacité à assurer une continuité et une qualité de service de l'eau potable et de l'assainissement collectif.

Les nombreuses réunions de travail avec la Société des Eaux de Marseille ont permis de faire évoluer leur offre. Ainsi nous avons obtenu une offre de gestion pour un tarif proche de celui que nous connaissons pour le service de l'eau. En raison des charges de services répondant aux nouvelles obligations réglementaires un abonnement pour l'assainissement collectif est mis en place.

Le règlement de service de l'eau potable et de l'assainissement collectif vous sera communiqué par la Société des Eaux de Marseille prochainement.



## *Pour que vive l'école du village*



Les mairies de Niozelles et de Pierrerie ont été destinataires d'une lettre émise par l'Inspection Académique, lettre s'étonnant de la baisse des effectifs du Regroupement Pédagogique qui réunit les enfants des deux villages en deux écoles, l'école maternelle à Niozelles et l'école primaire à Pierrerie.

Or, jusqu'ici, toutes les écoles qui ont eu une classe supprimée avaient reçu ce type de courrier. Si cette forme de menace déguisée est étonnante pour qui ne manie pas la rhétorique des services de l'Education Nationale, une telle menace face à la réalité des effectifs et aux motivations invoquées ne peut également qu'indigner les habitants qui choisissent de vivre dans un village et d'y scolariser leurs enfants parce que l'école y est une réussite.

Pour qu'un village reste vivant, il faut que l'école soit présente. Pour qu'un village ne devienne pas un village-dortoir, il faut que les enfants restent, ou puissent rester, à l'école de leur village. C'est pourquoi la signature d'une pétition qui sera adressée à Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale est possible en Mairie.



Pour l'instant, les élèves du RPI bénéficient de conditions idéales pour les apprentissages et la réussite : petits effectifs, classes à plusieurs niveaux qui non seulement laissent aux enfants le temps d'apprendre, d'avancer à leur rythme mais en plus les stimulent en leur permettant de développer la reformulation et l'autonomie. Les réussites de ces écoles ne sont pas à démontrer. Ce sont des écoles dynamiques, où les élèves participent à des projets, à une classe verte, et réalisent des sorties pédagogiques qui ouvrent leur esprit critique et développent leur curiosité... Une formation idéale selon plusieurs parents d'élève. Les mairies proposent également un service de garderie le matin à partir de 7H45 et le soir jusqu'à 18H15, pour 20 euros par trimestre pour Pierrerie.

Alors, après le succès du repas de fin d'année scolaire qui s'est tenu en juin dernier dans la Rue Grande, entre le four et la fontaine, l'association des parents d'élèves propose d'organiser un loto, au mois de mars, à Niozelles. Mais comme les jeunes pensent aussi à leurs anciens, un système de covoiturage sera mis en place pour que les anciens de Pierrerie qui ne conduisent pas puissent se rendre au loto de l'école de leur village... Parce qu'un village est à l'image de la société il faut que le village réunisse plusieurs générations : l'après-midi n'en sera que plus réussie !

D'autres actions et d'autres fêtes sont encore à venir, pour que dans le village résonnent encore les rires des enfants !

Valérie Brayda-Brun, déléguée des parents d'élèves des écoles de Niozelles et Pierrerie.

*Un courrier du directeur académique daté du 17 janvier 2013, informe la mairie que le nombre de classes du RPI ne sera pas diminué à la rentrée 2013.*





